

>> ENREGISTREZ CE FORMULAIRE SUR VOTRE ORDINATEUR AVANT DE LE REMPLIR AVEC ACROBAT

Prénom et nom :

Adresse (domicile):

Ville:

Code postal :

Téléphone bureau :

Ministère ou organisme:

Section :

N° de membre (N° SPGQ) :

Dépôt direct : Joignez un spécimen de chèque
lors de votre première demande de remboursement uniquement.

Autorisation :

No fournisseur :

No chèque :

Période : Report :

Date du paiement :

Date	Heures		Frais de transport				Repas			Coucher		Divers			TOTAL
	Départ hh:mm	Arrivée hh:mm	Km parcourus	Taux* 0,61 \$/ km	Total frais km	Transp. en commun	Stationn. ou taxi	Déjeuner 15 \$	Dîner 25 \$	Souper 43 \$	Indemn. 8 \$	Héberg. cf. art. 2.2	Frais garde ou divers	Centre respons.	
JJ/MM/AAAA															

ACTIVITÉ :

Lieu de l'activité :

*Taux km 0,61 : taux individuel, moins de 5000 km.
0,76 : transport d'un participant. 0,55 : taux individuel, après 5000 km parcourus.
et covoiturage : 0,91 : transport de 2 participants. 0,70 : transport d'un participant.
0,15 : je suis transporté(e). 0,85 : transport de 2 participants.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Sous-total

ACTIVITÉ :

Lieu de l'activité :

*Taux km 0,61 : taux individuel, moins de 5000 km.
0,76 : transport d'un participant. 0,55 : taux individuel, après 5000 km parcourus.
et covoiturage : 0,91 : transport de 2 participants. 0,70 : transport d'un participant.
0,15 : je suis transporté(e). 0,85 : transport de 2 participants.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Sous-total

ACTIVITÉ :

Lieu de l'activité :

*Taux km 0,61 : taux individuel, moins de 5000 km.
0,76 : transport d'un participant. 0,55 : taux individuel, après 5000 km parcourus.
et covoiturage : 0,91 : transport de 2 participants. 0,70 : transport d'un participant.
0,15 : je suis transporté(e). 0,85 : transport de 2 participants.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Sous-total

Remarques :

Montant réclamé :

Avantages imposables :

L'allocation quotidienne minimale de 25 km constitue un avantage imposable si la distance parcourue est de moins de 25 km.
L'allocation pour covoiturage est un avantage imposable également.

Date :

[Consultez le résumé du règlement n° 2 concernant le remboursement des dépenses.](#)

Kilomètres parcourus (cette réclamation) :

Kilomètres parcourus (cumulatif du 1er jan. au 31 déc.):

Veuillez transmettre par courriel à comptabilite@spgq.qc.ca avec vos reçus numérisés. Prévoir un délai de traitement de 6 semaines.